

Agora Santé...

La gazette du Département Santé



N°45 avril 2014

« La beauté de la vie humaine englobe aussi sa fragilité ! »

Le Pape François s'est adressé aux participants à la Session plénière du Conseil pontifical pour la pastorale de la santé. Le Pape a rappelé que « la véritable beauté de la vie humaine » englobait aussi « sa fragilité ». « Lorsque nous gardons et protégeons la vie, quels que soient le stade et les conditions de celle-ci, nous pouvons reconnaître la dignité et la valeur de tout être humain, de sa conception jusqu'à sa mort. »



« Dans la souffrance, a insisté le Pape, personne n'est jamais seul, parce que Dieu, dans son amour miséricordieux pour l'homme et pour le monde, embrasse aussi les situations les plus inhumaines », dans lesquelles l'image du Créateur présent en chaque personne apparaît obscurcie ou défigurée. « Il en a été ainsi pour Jésus dans sa Passion. En lui, toutes les douleurs humaines, toutes les angoisses, toutes les souffrances ont été assumées par amour, par pure volonté d'être proche de nous, d'être avec nous. Et c'est là, dans la passion de Jésus, qu'est la plus grande école pour quiconque veut se consacrer au service de ses frères malades ou souffrants. »

Source [New.va](#)

Dimanche de la santé. Dans une paroisse du diocèse de Valence c'est toute la semaine du 9 au 16 février, qui a été consacrée aux personnes âgées, malades, isolées. Chaque paroissien a été invité à s'engager pendant une semaine à visiter une personne, ceci pour donner le goût de la visite et l'envie de poursuivre.

Dans le cadre de cette semaine, des célébrations ont été proposées dans les maisons de retraite ainsi qu'un moment plus festif pour favoriser la rencontre entre les résidents, les familles et les soignants : spectacle de marionnettes, chorale, contes bibliques. Dans cette même semaine, proposition d'une soirée débat autour du thème : « Comprendre pour mieux accompagner » avec Françoise Blaise-Kopp, psychologue spécialiste des relations entre générations et une personne du conseil général en charge de la santé et des personnes âgées.

Nancy, Nantes, Chambéry, Besançon, Clermont, Créteil, Montauban, Never, Nîmes et bien d'autres... disent dans leurs bulletins diocésains au travers de nos Provinces les initiatives qui ont été prises à l'occasion de ce *Dimanche de la Santé* toujours attendu. Chacun des articles reprend le visuel du livret 2014 dont le thème, nous dit Arnaud Laganier DDPS de Nantes « nous invite à nous tenir et à avancer - avec les plus vulnérables – sur un chemin de confiance, et de vie ! »

Un outil pastoral, une fiche pour...

...Le service de la visite.

L'année pastorale 2013 a permis au Service Diocésain de la Pastorale Santé de Valence et aux coordonnateurs des paroisses pour le SEM de faire un travail autour de la visite. Une fiche a été produite en collaboration de l'instance de formation



et de la communication. Cette fiche est un outil pastoral pour les personnes et les équipes qui visitent à domicile et en maisons de retraite. Cette fiche comporte plusieurs volets : *Présentation du service de la visite ; Préparer une rencontre ; le Temps de la rencontre ; Relecture personnelle ; Relecture en équipe ; Charte du visiteur.* Durant cette année les visiteurs ont pu découvrir cet outil pastoral dans leurs rencontres en équipe, ce qui a bien favorisé l'échange.

Contact : pastoralesante@catholique-valence.ccf.fr

Autisme, une pétition en France, une conférence à Rome.

Un collectif, qui regroupe six associations françaises de parents de personnes autistes, lance une campagne invitant à signer une pétition pour demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le « respect du droit » des personnes autistes, car affirme ce collectif : « Prisonniers du système français, 500 000 autistes restent privés de leurs droits »,



De son côté Radio Vatican annonce la XXIX^e Conférence Internationale, organisée au Vatican du 20 au 22 novembre prochain, qui aura pour thème : « L'autisme, maladie aux divers visages : engendrer l'espérance » où devraient débattre des chercheurs, des experts et du personnel soignant venus du monde entier. Et Zygmunt Zimowski, l'évêque président du Conseil Pontifical de la Santé, a déclaré lors de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril. : « Il existe une réelle difficulté d'intégration et de communication entre la personne autiste et celle qui entre en contact avec elle ». Et il en appelle à « une éthique de la solidarité, que nous devrions tous redécouvrir et alimenter. Il est nécessaire d'entreprendre le chemin de l'intégration dans la communauté, en brisant l'isolement et les barrières dressées par la maladie et le préjugé, en ressoudant les relations interpersonnelles. Cela peut arriver avec l'aide de l'engagement social, par des actions en synergie dans le cadre des soins, de l'information, de la communication et de la formation, en favorisant un passage à la vraie compréhension et à l'acceptation de la maladie, qui ne nie jamais ou ne porte jamais atteinte à la dignité de chaque personne ».

Certificat Universitaire de Pastorale de la Santé (CUPS).

Denise Lanblin et Luc Champagne ont rencontré récemment, à la Catho de Lyon, les responsables du CUPS qui « s'adresse aux laïcs, religieux (ses), diacres et prêtres qui assurent une mission dans la pastorale de la santé, en aumônerie d'hôpitaux, en institution sociales ou à domicile ». Un tel dispositif ne peut que conforter l'envoi en mission que font les diocèses dans les institutions notamment hospitalières. Il s'agit de leur montrer que ce sont des personnes formées qui intègrent ainsi la réponse de soin. On sait que le soin est multiple, soin physique, psychique, social, relationnel, spirituel... Le CUPS 2015 se déroulera en 3 modules de 3 jours et un module d'élaboration d'un écrit final.

Agora Santé reviendra sur cette proposition lorsque le programme 2015 sera finalisé.

Le nouveau ministère.

A la suite de la nomination du nouveau gouvernement nous savons donc que Marisol Touraine reste *ministre des affaires sociales et de la santé*. Deux nouvelles secrétaires d'Etat lui sont adjointes, Laurence Rossignol, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, et Ségolène Neuville, chargée des personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion. Dossier qu'elles devront prendre à bras le corps n'étant pas des spécialistes de ces questions. Il nous faut maintenant suivre les orientations que les unes et les autres vont mettre en oeuvre pour le monde sanitaire et social. Et il va revenir au Département Santé de prendre les liens utiles pour connaître ces orientations et pour présenter notre action et celles et ceux qui la réalisent.

Photo Tribouillard AFP



Psychiatrie et santé mentale : trois thèmes de travail. La **HAS** *Haute Autorité de Santé* (HAS), dans sa dernière Webzine, présente le programme pluriannuel (2013-2016) sur les enjeux liés à la psychiatrie et à la santé mentale. Son objectif : garantir la qualité et la continuité du parcours de soins des personnes souffrant de troubles mentaux.

Les troubles mentaux concernent un nombre important de personnes dans le monde (25 % de la population mondiale sont ou seront concernés selon l'OMS). La France n'est pas épargnée : d'après une enquête de l'IRDES, 14 % des personnes interrogées déclarent souffrir d'une maladie psychique. Or, ces pathologies impactent la vie sociale, professionnelle, ainsi que la santé physique des personnes concernées et de leurs proches. C'est pourquoi la HAS a élaboré un programme concernant plusieurs problématiques

Dossier Fin de Vie...

Initiative. Il y a peu Agora Santé, relayait la proposition de la Mission de France d'intervenir auprès de nos parlementaires pour dire nos convictions en matière de fin de vie et nos inquiétudes face « aux évolutions envisagées, qui questionnent la fraternité, constitutive de notre humanité... » Nicole Cudel, DDPS de Troyes, nous dit le courrier qu'elle a adressé aux parlementaires de l'Aube pour leur dire qu'il « serait dangereux de légiférer à la hâte », que « la loi n'a pas vocation à régler des cas particuliers », et qu'ils sont « convaincus que légiférer sur une éventuelle modalité d'assistance à la mort – suicide assisté ou euthanasie – ne règlera pas les problèmes liés aux situations complexes générées par la médecine moderne. De surcroît une telle législation lèverait le tabou fondamental du meurtre. » Actuellement de nombreux diocèses prennent l'initiative de rencontres, colloques, formations sur la fin de vie pour se préparer au débat qui pourrait bien s'ouvrir si la législation évolue.



« **Accompagner la fin de vie.** » C'est sous ce titre que les Associations Familiales Catholiques (AFC) proposent une brochure reprenant la question de la fin de vie en l'inscrivant dans les évolutions de la société actuelle avec « l'ambition de clarifier les enjeux

liés à la psychiatrie et à la santé mentale en général », explique le Dr Rémy Bataillon, directeur adjoint à la HAS.

Programme avec 3 thèmes : Améliorer le parcours de soins et qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique ; assurer la prise en charge des troubles dépressifs ; assurer les droits et la sécurité en psychiatrie. Chacun fait l'objet de travaux dans des groupes d'experts composés de professionnels de santé, de représentants des patients et des familles, de représentants des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), etc.

Changeons de regard !

Appel aux communautés catholiques de France en faveur de la réinsertion des personnes détenues.

Jean Luc Brunin, évêque président du Conseil Famille et Société et Dominique Lebrun, évêque chargé de la Justice publique cet appel :



« *Diaconia* stimule nos communautés : servir la fraternité telle que le Christ nous l'apprend, en particulier au temps du carême. Parmi nos frères, certains sont détenus en prison. Comment leur annoncer leur libération ? Comment

sont-ils au cœur de nos communautés ?

L'Eglise catholique est présente en prison à travers les six-cents aumôniers catholiques, qui y circulent librement et rencontrent les détenus comme le personnel. Ils sont les témoins privilégiés de réalités peu connues. Forts de leur expérience, au nom du Conseil Famille et Société de la Conférence des Evêques, nous souhaitons lancer un appel aux communautés chrétiennes : Changeons de regard ! Changeons de perspective : *Il m'a envoyé annoncer la Bonne nouvelle aux pauvres, aux captifs leur libération (Luc 4, 18) !* »

[Lire la suite...](#)

d'une question qui suscite des débats passionnés, de faire le point sur la législation actuelle, d'analyser les demandes visant à la faire évoluer et de faire des propositions pour accueillir toute souffrance. »

On retrouve parmi les propositions des proximités avec le texte des évêques « [Notre regard sur la fin de vie.](#) » Notamment sur la formation des professionnels, la solidarité par l'accompagnement des personnes en fin de vie, notamment par les familles, le développement de la culture des soins palliatifs, toujours à développer.

« Est-il possible de parvenir à un consensus ou à un désaccord raisonnable sur la réponse législative à apporter à l'accompagnement de la fin de vie ? »

C'est à cette question que s'affronte, dans [un texte dense](#), argumenté et approfondi, Corine Pelluchon, philosophe à l'université de Franche Comté.

Le think tank [Terra Nova](#) a choisi de donner la parole à cette philosophe sur la question délicate de la fin de vie. Celle-ci cherche à rendre justice à l'urgence par la nuance.

Pour notre part, porteur du texte « [Notre regard sur la fin de vie.](#) » du Conseil Famille et Société du 17 janvier, nous ne suivrons

pas jusqu'au bout les préconisations de cette philosophe, mais elle nous propose une réflexion profonde, courageuse et qui met en œuvre une éthique du débat qui honore celles et ceux qui s'y engagent, fût-il nécessaire, et c'est notre choix, de conclure sur « *un désaccord raisonnable.* »